



Mise en contexte : dialogue sur la politique étrangère féministe

Le Canada est attaché depuis longtemps à la défense des droits de la personne, y compris de l'égalité entre les sexes, un principe inscrit dans la *Charte canadienne des droits et libertés* et fidèle à la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Au cours des dernières années, le gouvernement du Canada a adopté plusieurs politiques, initiatives et programmes transformatifs visant à défendre et à faire progresser les droits de la personne et à parvenir à l'égalité des genres, tant au pays qu'à l'étranger. Sa politique étrangère féministe se veut l'expression internationale de ces efforts continus, coordonnés et pangouvernementaux.

Le féminisme au cœur du programme international du Canada

Par la mise en œuvre d'une politique étrangère féministe, le Canada cherche à faire progresser ses objectifs internationaux plus généraux, qui consistent à renforcer l'ordre international fondé sur des règles, soutenir la paix et la sécurité durables, favoriser la prospérité et atteindre les *Objectifs de développement durable* d'ici 2030. Les Canadiens reconnaissent qu'il est possible de construire, de manière efficace, un monde où règnent la sécurité et la prospérité par la promotion de sociétés fondées sur les droits, ouvertes et inclusives, où toutes les personnes, peu importe leur expérience ou leur identité, peuvent participer pleinement à la vie économique, politique et culturelle et en tirer les mêmes avantages.

L'adoption d'une approche féministe permet de souligner que les droits de la personne, l'égalité des genres et l'inclusion sont des objectifs centraux de la politique étrangère canadienne. L'approche actuelle du Canada met l'accent sur l'élimination des inégalités persistantes entre les femmes, les hommes, les filles, les garçons et les personnes de diverses identités de genre, et tient compte de la manière dont d'autres formes de discrimination peuvent aussi se superposer et se conjuguer à ces inégalités.

La politique étrangère féministe reconnaît que la réussite de ces efforts devra passer par la transformation des normes sociales, des relations de pouvoir et des systèmes et institutions sociales, politiques, juridiques et économiques discriminatoires et des structures qui perpétuent, intentionnellement ou non, l'inégalité et l'exclusion de divers groupes. Elle exprime l'opinion selon laquelle toutes les personnes doivent jouir des mêmes droits fondamentaux et des mêmes possibilités de réussir et de s'épanouir, et vise à lever les obstacles à leur pleine émancipation. Les hommes et les garçons ont également un rôle à jouer en tant que parties prenantes et partenaires dans l'élimination des normes sociales néfastes, la promotion de l'égalité des genres et la définition d'identités masculines positives.

L'ordre international fondé sur des règles est actuellement mis à rude épreuve en raison de divers facteurs, mais l'approche féministe reconnaît également la nécessité de soutenir et de moderniser bon nombre des institutions qui composent cet ordre afin que les règles et les organismes mondiaux cadrent avec les réalités du 21^e siècle et puissent fonctionner de manière efficace et durable, et que les peuples et les pays, peu importe leur taille, puissent avoir la certitude que leurs intérêts sont pris en considération et que personne ne sera laissé pour compte.

Politique étrangère féministe : consolider et poursuivre nos efforts

Le Canada adopte une approche féministe dans l'ensemble de ses programmes et politiques internationaux, notamment en matière de diplomatie, de commerce, de sécurité, de développement et de services consulaires. Cette approche s'appuie sur une série de politiques et d'initiatives féministes sectorielles élaborées ces dernières années, notamment : la Politique d'aide internationale féministe du Canada; la stratégie de diversification du commerce, qui comprend une approche inclusive à l'égard du commerce; le second Plan national d'action du Canada consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité, l'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix et la nomination d'une ambassadrice pour les femmes, la paix et la sécurité; et la politique de défense du Canada intitulée « Protection, Sécurité, Engagement ».

La **Politique d'aide internationale féministe** du Canada place l'égalité des genres, le renforcement du pouvoir des femmes et les droits de la personne au centre des décisions sur l'action humanitaire, l'aide au développement et les interventions de paix et de sécurité. Dans le cadre de cette politique, le Canada s'engage à accroître considérablement son financement pour la défense de l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles. Au moins 95 % des investissements bilatéraux réalisés par Affaires mondiales Canada en matière de développement international viseront ou intégreront l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles d'ici 2021. Le programme féministe du Canada reconnaît le rôle de la société civile dans l'avancement, la promotion et la protection des droits de la personne. C'est pourquoi le Canada promeut, défend et finance les organismes locaux de défense des droits des femmes pour les aider à faire leur travail. Le Canada a réalisé des investissements historiques pour soutenir les organismes locaux de défense des droits des femmes par l'intermédiaire de son programme Voix et leadership des femmes et du Fonds égalité.

Dans le cadre de sa **stratégie de diversification du commerce**, le Canada s'efforce d'adopter une approche inclusive à l'égard du commerce, laquelle vise à ce que les avantages qui découlent du commerce soient plus largement répartis. Le Canada cherche à éliminer les obstacles au commerce et à intégrer des dispositions tenant compte des questions de genre dans l'ensemble de ses accords de libre-échange (ALE), notamment par l'ajout de chapitres distincts sur le commerce et le genre dans les ALE conclus avec les parties qui y sont disposées.

Le second **Plan national d'action du Canada consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité** établit une approche intégrée et pangouvernementale pour notre engagement dans les pays fragiles, touchés par les conflits et ayant vécu des conflits. Il souligne que la participation pleine et égale des femmes aux efforts de paix et de sécurité est essentielle pour la prévention des conflits, le rétablissement de la paix, l'aide humanitaire fournie lors des redressements après des conflits et la construction d'États démocratiques. En 2017, le Canada a lancé l'**Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix**, un projet pilote de cinq ans visant à accélérer le changement transformationnel en vue d'accroître la participation des femmes dans les opérations de paix des Nations Unies. De plus, en 2019, le Canada a nommé sa première ambassadrice pour les femmes, la paix et la sécurité, laquelle joue un rôle central dans le renforcement des efforts du Canada pour l'édification de sociétés plus inclusives et plus pacifiques dans le monde entier.

La nouvelle **politique de défense du Canada** : « **Protection, Sécurité, Engagement**, qui est axée sur l'égalité des genres et la diversité, fait également partie de l'approche féministe. Dans le cadre de cette politique, le Canada s'engage à améliorer considérablement le recrutement, le maintien en poste et la formation du personnel, notamment en tirant profit des aptitudes et des talents exceptionnels de sa population diversifiée. Par ailleurs, les Forces armées canadiennes accroîtront la représentation des femmes dans les forces armées de 1 % par année pour passer de 15 % actuellement à 25 % en 2026.

Des organismes de la société civile, des universitaires et des experts de divers domaines ont contribué de manière importante à l'élaboration de ces politiques dans le cadre de consultations et de discussions approfondies avec le gouvernement du Canada. Ces collaborations ont aidé le Canada à façonner sa pensée féministe, à recueillir des données et à établir des preuves qui montrent qu'une approche féministe est la façon la plus efficace d'atteindre une paix et une sécurité durables, de favoriser une prospérité inclusive et d'atteindre les *Objectifs de développement durable* d'ici 2030.

Par sa politique étrangère féministe, le Canada cherche à continuer de faire fond sur ces réalisations pour offrir une approche pangouvernementale globale, transversale et coordonnée qui permette de promouvoir les droits de la personne, faire progresser l'égalité des genres, renforcer le pouvoir des femmes et des filles, favoriser la diversité et l'inclusion et défendre la dignité humaine partout dans le monde.

Contexte de travail

Notre monde traverse une période de profondes transformations et d'incertitudes. La menace existentielle de notre époque — la crise climatique — est aggravée par une immense transformation démographique et une recrudescence des conflits. D'ici 2050, la population mondiale pourrait augmenter de 2,2 milliards de personnes, dont près de la moitié en Afrique seulement. On estime que 2 milliards de personnes vivent dans des pays touchés par la fragilité, les conflits et la violence et que plus de 65 millions de personnes ont été déplacées de force dans le monde en raison de persécutions, de conflits, de violences ou de violations des droits de la personne. Nous avons été témoins de la situation critique des Rohingyas au Myanmar, de la montée de l'intolérance et de la violence contre les minorités religieuses et des attaques contre les défenseurs des droits de la personne, les journalistes et les travailleurs humanitaires en première ligne.

La pandémie de la COVID-19 et la crise économique qui l'accompagne ont amplifié et accéléré un certain nombre de tendances mondiales qui existaient déjà, notamment la montée du populisme et du protectionnisme; les inégalités sociales, économiques et technologiques; la remise en question des droits de la personne et d'autres valeurs démocratiques; ainsi qu'une profonde remise en cause des institutions multilatérales et de l'ordre international actuel fondé sur des règles.

La pandémie aggrave les inégalités entre les hommes et les femmes; en effet, les femmes et les filles dans toute leur diversité subissent des conséquences disproportionnées sur le plan de la santé, de l'économie et de la société. Ainsi, la pandémie pourrait donc faire reculer les progrès limités en matière d'égalité des genres qui ont été réalisés au cours des dernières décennies. Aujourd'hui encore, plus de 150 pays ont des lois discriminatoires à l'égard des femmes, et 15 millions de filles sont mariées avant l'âge de 18 ans. Dans le monde, 225 millions de femmes n'ont pas accès aux méthodes de contraception de leur choix et, chaque année, plus de 22 millions de femmes et d'adolescentes subissent un avortement dangereux. Toutes les neuf minutes, l'une d'entre elles en meurt. Enfin,

partout dans le monde, y compris au Canada, une femme sur trois souffrira d'une forme de violence quelconque, soit physique, sexuelle ou sexiste, au cours de sa vie. Dans de nombreux pays, les personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, transgenres, queers, bispirituelles et intersexuées (LGBTQ2I) continuent également à être victimes de discrimination et de violence généralisées, ce qui conduit à l'exclusion et nuit à la vie de ces personnes ainsi qu'aux collectivités et aux économies dans lesquelles elles vivent. L'actuelle pandémie de la COVID-19 a aggravé les inégalités auxquelles sont confrontées les femmes, les filles et les personnes LGBTQ2I, notamment en ce qui concerne l'insécurité alimentaire et l'insécurité du logement, les perturbations dans l'accès aux soins de santé, l'exposition accrue à la violence et les graves répercussions sur la santé mentale.

Malgré les nombreuses difficultés que les femmes (dans toute leur diversité) doivent surmonter, celles-ci réussissent tout de même à prendre leur place à la table des négociations, que ce soit pour résoudre des conflits, conclure des accords commerciaux ou gouverner des villes et des pays. Des femmes leaders inspirantes cherchent à améliorer la vie des plus vulnérables, à défendre les droits de la personne et les principes démocratiques, à protéger l'environnement et à trouver des solutions pour favoriser la paix et la prospérité durables dans le monde. La crise sanitaire actuelle offre des possibilités de changement durable et transformateur. En établissant les politiques féministes susmentionnées, le Canada a résolument démontré son engagement et son leadership. De plus, il est particulièrement bien placé pour contribuer à la réponse mondiale aux nouveaux défis et aux nouvelles réalités. Enfin, il peut placer au centre de ses efforts l'égalité des genres et le renforcement des femmes et des filles, y compris de celles qui sont confrontées à de multiples obstacles en raison de leur race, de leur identité et de leur expression de genre, de leur orientation sexuelle, de leurs caractéristiques sexuelles, de leur appartenance ethnique, de leur âge, de leur religion ou de leur handicap.

Propositions de sujets à explorer dans les discussions

Afin d'aider le gouvernement à orienter sa politique étrangère féministe, il y a certaines considérations générales et certains domaines sectoriels en évolution et en émergence sur lesquelles il bénéficierait de l'avis de partenaires ciblés. Il s'agit notamment des points suivants :

Considérations générales : comment concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer une politique étrangère féministe?

En ce qui concerne l'intention, l'approche et l'évaluation de sa politique étrangère féministe, le Canada s'est engagé à l'améliorer continuellement.

Quelques éléments de discussion

- Quels devraient être les principes et lignes directrices de haut niveau et généraux qui devraient être adoptés dans la politique étrangère féministe pour concrétiser la vision du Canada?

- Quelles leçons le Canada peut-il tirer d'autres pays pour élaborer sa politique étrangère féministe? Dans quels domaines ces pays réussissent-ils bien? Quelles améliorations pourraient être apportées à leurs politiques?
- Quelle est l'efficacité des outils d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) pour intégrer l'égalité des genres, l'intersectionnalité et les considérations relatives aux droits de la personne dans notre engagement international?
- Comment pouvons-nous mieux mobiliser les partenaires et nouer des alliances dans les instances multilatérales et régionales pour générer un changement transformateur sur le plan de l'égalité des genres et l'inclusion?
- Quelles leçons pouvons-nous tirer des politiques existantes (par exemple, la Politique d'aide internationale féministe du Canada et le Plan national d'action du Canada consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité) pour améliorer l'application de l'approche féministe générale du Canada à l'échelle internationale?
- Sur quels domaines d'action émergents ayant des incidences sur l'égalité des genres devrions-nous nous concentrer?
- Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique étrangère féministe, qu'est-ce qui pourrait constituer une approche féministe relative au suivi, à l'évaluation et à la responsabilisation?
- Une politique étrangère féministe devrait principalement tenir compte de quels indicateurs?
- Où en est le Canada en ce qui concerne les mesures et les indicateurs des progrès accomplis dans le cadre des politiques existantes?
- Dans le prolongement de ce que nous faisons déjà, que peut faire Affaires mondiales Canada à l'interne pour améliorer et mieux appliquer, défendre et faire progresser son approche féministe?

Certains domaines en évolution et en émergence : renforcement des liens diplomatiques, femmes, paix et sécurité, réponse aux vulnérabilités en évolution, transformation numérique inclusive

1. Renforcement des liens diplomatiques

Dans le cadre de sa politique étrangère féministe, le Canada a cherché à poursuivre ses efforts diplomatiques dans les instances multilatérales, au moyen de ses relations bilatérales et en défendant certaines questions pour renforcer les efforts visant à défendre et à faire progresser les droits de la personne, l'égalité des genres et l'inclusion, tout en contribuant à réformer l'ordre international actuel fondé sur des règles et à façonner le système à mesure qu'il évolue à l'avantage du Canada.

Quelques éléments de discussion :

- En quoi consiste une approche féministe dans le cadre de l'ordre international actuel fondé sur des règles (OIFR)?
- Comment le Canada peut-il tirer parti de ses liens diplomatiques pour moderniser l'OIFR tout en adoptant une approche féministe?

- Quel est le lien entre l'égalité des genres et l'ordre international fondé sur des règles? Comment pouvons-nous promouvoir efficacement les deux dans le contexte mondial actuel?
- Quelles mesures le Canada peut-il mettre en œuvre pour accroître plus efficacement la représentation de divers groupes de femmes et d'autres groupes sous-représentés dans les organismes, les conseils d'administration et les chaînes de valeur à l'échelle mondiale?
- Quelles nouvelles alliances et quels nouveaux partenariats diplomatiques le Canada devrait-il établir pour faire progresser un multilatéralisme plus inclusif?
- Quels sont les nouveaux défis en matière de droits de la personne et d'égalité des genres en ce qui concerne l'OIFR?
- Comment le Canada peut-il contribuer à accroître la représentation des groupes sous-représentés, par exemple dans les institutions internationales?
- Que sous-tendrait une approche féministe du droit international, notamment en permettant que les conventions, traités, accords, déclarations, résolutions et protocoles soient inclusifs et en réduisant la probabilité qu'ils ne tiennent pas compte des genres?

2. Les femmes, la paix et la sécurité

Dans le cadre de sa politique étrangère féministe, le Canada peut continuer à tirer parti de ses atouts actuels et de sa position de leader mondial dans le cadre du programme pour les femmes, la paix et la sécurité pour faire pression en vue d'une application plus ambitieuse des principes liés aux femmes, à la paix et à la sécurité dans les dossiers relatifs à la paix et la sécurité.

Quelques éléments de discussion :

- L'approche actuelle du Canada s'avère-t-elle efficace? Comment pourrait-elle être améliorée?
- Comment une approche axée sur les femmes, la paix et la sécurité peut-elle aider à orienter les mesures ou à résoudre les problèmes liés :
 - aux déploiements policiers et militaires;
 - au contrôle des armes;
 - à la lutte contre le terrorisme;
 - à la non-prolifération des armes de destruction massive.

3. Réponse aux vulnérabilités en évolution

Dans le cadre de sa politique étrangère féministe, le Canada s'est efforcé de soutenir les personnes plus pauvres et les plus vulnérables, y compris celles qui sont touchées par la fragilité et la violence, et de renforcer la résilience des personnes et des sociétés aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement, notamment les habitants des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement. Il a notamment pris des mesures par l'intermédiaire d'instances internationales et d'organismes multilatéraux, ainsi que dans le cadre d'efforts bilatéraux.

Quelques éléments de discussion :

- Comment une approche féministe peut-elle guider l'action ou résoudre les problèmes liés :
 - aux pactes mondiaux pour les migrations et les réfugiés?
 - à la traite des personnes, à l'exploitation sexuelle, et à la violence sexuelle?
 - à la responsabilité des travailleurs humanitaires?
 - à l'action climatique?
- Sur quels aspects le Canada devrait-il concentrer ses efforts en ce qui concerne l'application d'une approche féministe aux questions de migration et de réfugiés?
- Comment le Canada peut-il renforcer la responsabilisation lorsque les travailleurs humanitaires sont ciblés?
- Prenant appui sur son action humanitaire sensible au genre, comment le Canada peut-il renforcer sa réponse aux crises humanitaires et adopter une approche plus globale et coordonnée, notamment en misant sur les liens entre la paix et la sécurité, et le développement et l'aide humanitaire?
- L'accent mis par le Canada sur la collaboration avec les défenseurs des droits des femmes, les défenseurs des droits de la personne, les journalistes et les acteurs de la société civile porte-t-il ses fruits? Le Canada devrait-il en faire davantage à ce chapitre?
- Quelles sont les nouvelles questions relatives aux changements climatiques? Dans quels secteurs le Canada devrait-il concentrer ses efforts?

4. Transformation numérique inclusive

En réponse à la transformation numérique en cours dans les sociétés et les économies, le Canada, dans le cadre de sa politique étrangère féministe, cherche à effectuer une transition en axant moins ses efforts sur des priorités restreintes accordées traditionnellement aux fractures numériques et en axant davantage ses efforts sur un concept plus général d'inclusion numérique, lequel comprend non seulement les fractures numériques croissantes entre les sexes, mais aussi les éléments intangibles de la connectivité, de la participation civique, de la vie privée et de la sécurité. Cette approche globale aux risques liés aux inégalités encourage la mise en place d'une communauté numérique mondiale plus inclusive, responsable, équitable et transparente.

Quelques éléments de discussion :

- Comment le Canada peut-il travailler à l'échelle internationale pour combler le fossé numérique entre les genres et atténuer l'exacerbation des inégalités?
- Que faut-il pour faire progresser les initiatives existantes? (p. ex., Déclaration d'engagement de Charlevoix pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe et sur le genre, ainsi qu'aux abus et au harcèlement dans l'univers du numérique.)
- Quels nouveaux efforts diplomatiques pourraient être avantageux dans le cadre des instances internationales pour faire avancer l'approche féministe relativement à ces questions? Quels partenariats pourraient être conclus avec le secteur privé, la société civile ou d'autres parties prenantes?

Annexe : Droits de la personne, égalité des genres, inclusion

Faits marquants de la diplomatie depuis 2017

- ✓ Le Canada a été à la tête des efforts pour l'élaboration de l'initiative EMPOWER dans le cadre du G20 en 2020, une étape clé pour l'atténuation de la sous-représentation des femmes aux niveaux supérieurs des entreprises et de l'entrepreneuriat.
- ✓ En juin 2019, le Canada a été l'hôte à Vancouver de la conférence Women Deliver 2019, la plus importante conférence au monde sur l'égalité entre les sexes et la santé, les droits et le bien-être des filles et des femmes. Le Canada a annoncé un investissement majeur de 1,4 milliard de dollars par an d'ici 2023 pour la santé et la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents dans le monde entier.
- ✓ Toujours en juin 2019, le gouvernement a nommé Jacqueline O'Neil première ambassadrice du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité afin de promouvoir une approche pangouvernementale du programme FPS.
- ✓ En septembre 2018, le Canada a coprésidé avec l'UE la première réunion officielle des femmes ministres des Affaires étrangères à Montréal. La réunion a permis de souligner les avantages qui découlent de l'intégration d'une perspective de genre dans les priorités des affaires étrangères et a envoyé un signal fort pour le leadership des femmes dans le monde entier.
- ✓ En août 2018, le Canada a accueilli la Conférence mondiale « Leaving No One Behind » de la Coalition pour les droits égaux sur les droits de la personne LGBTQI et le développement inclusif à Vancouver.
- ✓ Au cours de sa présidence du G7 en 2018, le Canada a adopté une approche exhaustive et systématique pour intégrer l'égalité entre les sexes dans tous les domaines sur lesquels portent les travaux du G7. Par exemple :
 - Le Canada a créé le Conseil consultatif sur l'égalité des sexes du G7, qui a conseillé la présidence canadienne du G7 quant à l'intégration d'une perspective d'égalité entre les sexes dans ses travaux et a produit une série de recommandations.
 - Le Canada a entériné la Déclaration d'engagement de Charlevoix pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe et sur le genre, ainsi qu'aux abus et au harcèlement dans l'univers du numérique, et la Déclaration de Charlevoix sur l'éducation de qualité pour les filles, les adolescentes et les femmes dans les pays en développement.
- ✓ En juin 2018, le Canada a piloté l'adoption d'une résolution révolutionnaire du Conseil des droits de l'homme visant à prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et des filles dans les environnements numériques, laquelle a été coparrainée par 73 pays.